



CODE DE CONDUITE COVID – PLATEAUX DE DIVERTISSEMENT FAMILIAL

Depuis l'annonce du dernier passage en zone orange de notre région, une adaptation de la pratique des activités sportives et de loisirs est nécessaire afin de respecter et se conformer aux normes établies par la Santé publique à ce propos. Il est donc très important de prendre connaissance de ces procédures avant de vous présenter à votre plateau de divertissement familial.

IMPORTANT – Afin de s'assurer du respect des bulles familiales lors de la réservation d'un plateau de divertissement. Une preuve du lien familiale ou de résidence commune sera exigée lors de votre arrivée afin de procéder à la validation.

Exemple de preuve de résidence commune : Permis de conduire du parent et bulletin scolaire de l'enfant pour vérifier l'adresse de résidence.

Exemple de lien familial : Carte d'assurance maladie du parent et carte d'hôpital de l'enfant dont le nom du parent y figure ou certificat de naissance.

MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE

- Une bouteille de produit désinfectant ainsi qu'une lingette vous sera remis dès votre entrée sur le plateau de divertissement familial afin que vous puissiez désinfecter le matériel **AVANT ET APRÈS CHAQUE UTILISATION.**
- Des distributeurs de désinfectant pour les mains seront disponibles à différents endroits afin que vous puissiez vous désinfecter les mains régulièrement.
- Des pastilles de plancher ainsi que des flèches de signalisation sont présentes afin de faciliter vos déplacements à l'intérieur du Centre récréatif.

AVANT VOTRE PÉRIODE DE DIVERTISSEMENT FAMILIAL

- Vous devez vous assurer de présenter aucun symptôme de la COVID-19 (fièvre, toux sèche, fatigue extrême, maux de tête, perte de l'odorat ou du goût) pour bénéficier de votre plage horaire de divertissement familial libre.
- Vous devez arriver seulement quelques minutes avant le début de votre réservation afin de limiter les croisements entre les usagers lors des déplacements. Une période de transition est également prévue dans l'horaire pour espacer la fin et le début de chaque plage afin de diminuer l'affluence dans les corridors.
- Nous vous demandons de respecter la signalisation de circulation et d'utiliser les portes d'entrée et de sortie selon les indications en place



INSTALLATIONS SANITAIRES ET COMMODITÉS

- En raison des exigences de la santé publique, **l'accès aux vestiaires n'est pas autorisé**. Il est donc **préférable d'être vêtu et prêt à commencer vos activités dès votre arrivée sur les lieux**.
- Les toilettes situées dans le corridor principal seront accessibles en tout temps. Nous vous demandons de bien nettoyer vos mains avant et après usage de ces dernières.
- Les **abreuvoirs sont accessibles** mais vous devez vous désinfecter les mains avant de les utiliser. Nous vous recommandons toutefois **d'apporter votre propre bouteille d'eau** pour limiter les risques potentiels de contamination.

ARRIVÉE AU CENTRE RÉCRÉATIF

- Le port du masque est **obligatoire dès votre arrivée** au Centre récréatif ainsi que la désinfection de vos mains.
- Lorsque vous entrez au Centre récréatif, vous devez **obligatoirement enlever vos chaussures d'extérieur**, les placer sur l'étagère prévue à cet effet et enfiler vos chaussures d'intérieur.
- Vous devez par la suite vous diriger directement à votre plateau pour effectuer votre période de divertissement familial en pratique libre.

PENDANT LA PÉRIODE DE DIVERTISSEMENT FAMILIAL

- Le port du masque est **obligatoire pour tous et en tout temps** lorsqu'un membre du personnel est présent sur le plateau de divertissement.
- Une fois installé et que seule votre famille est présente sur le plateau de divertissement, il vous est alors possible de retirer vos masques.
- Lorsque vous avez terminé avec votre matériel, vous devez le désinfecter à nouveau.
- Respectez en tout temps la règle de distanciation physique de 2 mètres, lorsque vous êtes en présence d'un membre du personnel ou en dehors du plateau (ex : dans les aires de passage, entrée, toilettes et sortie).

IMPORTANT - L'encadrement et la surveillance des enfants doivent être assumés en tout temps par les parents lors de l'utilisation des plateaux.

APRÈS LA PÉRIODE DE DIVERTISSEMENT FAMILIAL

- Lorsque votre période de divertissement est terminée, vous devez vous diriger vers la sortie.
- Des bacs seront placés à la sortie du plateau afin que vous puissiez y déposer votre lingette ainsi que votre vaporisateur de produit désinfectant.
- N'oubliez pas de désinfecter vos mains avant de quitter le Centre récréatif.

POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Veuillez communiquer avec le Service des sports et loisirs au 418 673-3405, poste 2140.